

DERET

Société par actions simplifiée au capital de 47 556 425 euros
Siège social : 580 Rue du Champ Rouge 45770 SARAN
316 933 563 RCS Orléans

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT
EN DATE DU 30 JUILLET 2026**

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir constaté l'arrivée à expiration du mandat du Commissaire aux comptes titulaire, la société ARCHE, décide de ne pas renouveler son mandat.

En conséquence, l'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de Commissaire aux comptes titulaire :

Le cabinet BMA immatriculé sous le numéro 348 461 443 et inscrit sur la liste des Commissaires aux comptes.

Le Commissaire aux comptes ainsi nommé déclare accepter ses fonctions et atteste n'être frappé d'aucune incompatibilité ou interdiction légale.

Son mandat est fixé pour la durée prévue par les dispositions légales en vigueur et prendra fin à l'issue des décisions de l'Assemblée Générale appelées à statuer sur les comptes du 31 décembre 2031.

Pour l'adoption : 1 358 745 voix ;
Contre l'adoption : 0 voix ;
Abstentions : 10 voix.

En conséquence, cette résolution est adoptée.

Pour copie certifiée conforme

Le Président

Monsieur Jean-Jacques JAMBUT

Signé par :
Jean-Jacques Jambut
623639CC9124402...